

Signature d'une Convention Globale d'Assurance SARPI-CASH Assurances

Le Président Directeur Général M. Tarik NOUIZI et la Présidente Directrice Générale de la CASH Assurances Mme Wided BELHOUCHE, ont procédé, le dimanche 19 novembre 2023, à la signature d'une convention globale d'assurance.

La CASH Assurances apportera une assistance à SARPI dans la gestion et expertise des risques et dommages, les risques industriels divers et la formation des cadres chargés de la gestion de contrat d'assurance.

Ladite convention a pour objet de définir les conditions techniques et administratives ainsi que les modalités de souscription des polices d'assurance lors de la réalisation des projets et couvre plusieurs activités importantes liés à nos projets, notamment :

- ⇒ Assurance des risques de chantier et/ou tout risque montage ;
- ⇒ Assurance responsabilité civile du réalisateur d'ouvrage ;
- ⇒ Assurance responsabilité civile décennale.

La signature de cette convention rentre dans le renforcement du partenariat intra-groupe. SONATRACH.



Signature d'une Convention Globale d'Assurance SARPI-CASH

